



NODE

DEPUIS 1922



UPSA | AGVS

Union professionnelle suisse de l'automobile  
Unione professionale svizzera dell'automobile  
Auto Gewerbe Verband Schweiz

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 22 août 2025

### Les professionnels de la route et commerçants s'opposent au projet de BHNS sur l'avenue de Châtelaine et la rue de Lyon

Les entreprises de transport, les commerces et les associations professionnelles annoncent avoir déposé un recours contre l'autorisation de construire relative à la future ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) sur l'Avenue de Châtelaine et la Rue de Lyon.

Les milieux économiques représentant les sociétés chargées d'approvisionner les commerçants, restaurants, sociétés et particuliers du canton s'opposent, par la voie judiciaire, à ce projet qui restreindrait drastiquement la circulation sur un axe majeur déjà engorgé.

Depuis la mise en service du tram sur la route de Meyrin et la rue de la Servette, les entreprises de transport issues des zones industrielles de Satigny, Meyrin et Vernier n'ont plus d'autre choix que d'emprunter l'axe Châtelaine-Lyon pour approvisionner le centre-ville. La suppression d'une voie de circulation par sens, la réduction de la vitesse à 30 km/h et l'élimination de toutes les places de stationnement compromettront gravement ces activités essentielles.

Ce réaménagement empêchera toute livraison directe aux commerces, restaurants et habitants du secteur. Il pénalisera directement les entreprises de transport et leurs collaborateurs, déjà soumis à des conditions de travail difficiles. Les recourants rappellent que le réseau routier genevois est déjà saturé par une multitude de chantiers, et que ce nouveau projet ne fera qu'aggraver durablement la congestion et péjorer la circulation dans tout le canton.

En transformant cet axe primaire en réseau secondaire, l'Office cantonal des transports viole l'accord conclu avec les associations professionnelles en octobre 2023, lequel prévoyait le maintien d'une vitesse de 50 km/h sur ces deux rues en journée pour garantir la fluidité du trafic.

Enfin, les parties recourantes doutent des prévisions trop optimistes relatives au report modal et spatial avancées par les autorités, alors même que ce secteur est déjà desservi par les lignes 19 et 6. Ce réaménagement ne vise pas améliorer l'offre des transports publics mais bien à restreindre les capacités routières et à pénaliser les usagers de la route.

Un recours a été déposé le 20 août dernier contre l'autorisation de construire qui permet la création de ce réaménagement.

#### Contacts :

**Jacques Jeannerat**

**Yves Menoud**

**Andrea Genecand**

**Jacky Morard**

**Thierry Bolle**

**Président de RouteGenève** : jeanneratjacques@gmail.com

**Secrétaire patronal de la NODE** : menoud@node1922.ch

**président ASTAG Genève** : agenecand@balestrafic.ch

**membre du comité de l'ACS Section Genève** : dj\_j\_morard@bluewin.ch

**Membre du comité de l'UPSA Section Genève** : t.bolle@garage-caveng.ch